



Session d'agrément intervenants bénévoles en natation

Pour être reconnu(e) comme intervenant(e) bénévole en natation, il faut être agréé(e) par la directrice académique. Pour cela, il est obligatoire de participer à une session d'agrément organisée par un conseiller pédagogique EPS, qui consiste à :

- Suivre un temps d'information portant sur la réglementation de l'activité, la mise en œuvre de la natation à l'école, le rôle et les tâches confiées aux intervenants bénévoles,
- Passer un test d'aisance en piscine sauter ou plonger en grande profondeur, nager 50 m (25m sur le ventre et 25m sur le dos) et aller chercher un objet lesté au fond de l'eau en grande profondeur.
- Participer à des ateliers de découverte en petit et grand bain.

Vous avez répondu favorablement à la demande des enseignants pour aider à l'encadrement des séances de natation à l'école et nous vous en remercions. Merci de vous présenter à la session d'agrément qui se déroulera le :

Samedi 18 septembre 2021 de 09h00 à 12h00

A la piscine Aquarive de Quimper

La présence sur l'intégralité de la session d'information est obligatoire.

N'oubliez pas votre tenue de bain (maillot, bonnet et lunettes), votre masque et votre crayon.

Inscription en flashant le QR code
ou directement via [ce lien](#)

Bien sportivement,

Pascale LE LARDEUX,
Loïc CALVEZ
Conseillers pédagogiques EPS



Session d'agrément intervenants bénévoles en natation

Pour être reconnu(e) comme intervenant(e) bénévole en natation, il faut être agréé(e) par la directrice académique. Pour cela, il est obligatoire de participer à une session d'agrément organisée par un conseiller pédagogique EPS, qui consiste à :

- Suivre un temps d'information portant sur la réglementation de l'activité, la mise en œuvre de la natation à l'école, le rôle et les tâches confiées aux intervenants bénévoles,
- Passer un test d'aisance en piscine sauter ou plonger en grande profondeur, nager 50 m (25m sur le ventre et 25m sur le dos) et aller chercher un objet lesté au fond de l'eau en grande profondeur.
- Participer à des ateliers de découverte en petit et grand bain.

Vous avez répondu favorablement à la demande des enseignants pour aider à l'encadrement des séances de natation à l'école et nous vous en remercions. Merci de vous présenter à la session d'agrément qui se déroulera le :

Samedi 18 septembre 2021 de 09h00 à 12h00

A la piscine Aquarive de Quimper

La présence sur l'intégralité de la session d'information est obligatoire.

N'oubliez pas votre tenue de bain (maillot, bonnet et lunettes), votre masque et votre crayon.

Inscription en flashant le QR code
ou directement via [ce lien](#)

Bien sportivement,

Pascale LE LARDEUX,
Loïc CALVEZ
Conseillers pédagogiques EPS

